



PRIX SANTE EN ENTREPRISE 2007

Interview

Comment ce projet est-il né ?

La prise en compte des problèmes de santé fait partie de la culture de notre entreprise, et cela depuis de longues années. Il se trouva que le directeur de l'entreprise et le médecin de travail se rencontrèrent dans un centre fitness. Pendant qu'ils faisaient leurs exercices, le directeur posa la question de l'état de santé général du personnel. Le médecin répondit qu'il n'était pas très bon et qu'il faudrait l'améliorer. Naquit alors l'idée de faire partager les bienfaits de l'activité physique à tous les employés.

Comment avez-vous procédé ?

Au préalable, nous avons mis en place un projet pilote avec un groupe de 50 personnes volontaires choisies dans les unités de production de l'entreprise. Le choix final des personnes (une centaine d'inscrits) fut effectué par l'équipe médicale, avec l'accord de l'encadrement pour ne pas déstabiliser les équipes. Un bilan de santé initial englobant des examens complémentaires (glycémie, cholestérol, électrocardiogramme), un entraînement personnalisé par des professionnels du sport et un suivi médical pendant 6 mois furent les conditions préalables du projet. A l'issue du projet pilote s'étendant sur 6 mois le personnel médical de l'entreprise a pu constater une nette amélioration des paramètres physiques et physiologiques des participants. Le taux d'abandons n'était que de 3 sur 50. A ce moment la décision fut prise d'installer définitivement une salle de fitness au sein de l'entreprise avec un encadrement de professionnels du sport. Chaque participant suit son évolution sur sa fiche personnelle.

Quels sont les moyens pour informer le personnel ?

L'équipe médicale a organisé des réunions sur le lieu de travail et un courrier fut envoyé à tous les collaborateurs. Aujourd'hui, 20% du personnel utilise régulièrement cette salle et 90% des usagers sont satisfaits. Le médecin du travail peut être amené, dans des cas critiques, à prescrire une thérapie «fitness» a réalisé pendant le temps de travail. Une dizaine de collaborateurs de DuPont bénéficie actuellement de cette situation.

Avez-vous pu évaluer des résultats en matière de santé ?

Nous continuons d'observer le taux de participation et les effets sur la santé du personnel. Le bienfait sur les douleurs liées à une vie sédentaire est incontestable. Nous avons noté une diminution des arrêts maladie chez les travailleurs fréquentant régulièrement la salle de fitness.

Ce projet n'est que la suite d'une longue démarche au service de la santé. Depuis sept ans, un parcours santé de 3,7 km aménagé sur le site de l'entreprise est à la disposition des employés. L'entreprise participe aux frais médicaux en matière de lutte contre l'obésité et les addictions. Depuis plus de quinze ans DuPont offre une école du dos et soutient financièrement les activités sportives des ses travailleurs.



L'équipe de DuPont

Le Prix de la Santé en Entreprise

L'entreprise citoyenne s'honore à soigner le lieu de vie où s'exerce le travail, et se grandit à promouvoir toutes pratiques, améliorant la prévention des risques, et la santé des travailleurs. Le Ministre de la Santé souhaite promouvoir les initiatives marquantes, en les récompensant par le prix Santé en Entreprise. Ce prix est attribué annuellement. Au-delà du symbole, ce prix fait connaître et reconnaître les entreprises en pointe dans le progrès social, suscite émulation et prise de conscience auprès des autres.

Les projets de candidatures.

Les projets retenus sont ceux qui répondent à deux grands critères:

*La mise en place de bonnes pratiques et leur pérennisation.
L'intérêt pour la santé publique.*

Le jury.

Siégeant indépendamment de toute tutelle, ses membres examinent les dossiers de candidature. Ils représentent la Direction de la Santé, la Division de la Santé, le Club européen de la santé, l'Association d'Assurances contre les Accidents et un représentant de l'Inspection du Travail et des Mines.

Les éléments pris en considération.

La présentation et la compréhension du dossier, la conception, l'innovation et la cohérence, l'acceptation et la participation des travailleurs, les résultats immédiats à espérer, l'efficacité et le budget alloué, la pérennisation des projets, l'intérêt pour la santé publique, le respect de la législation santé et sécurité et droit du travail, l'esprit d'entreprise et la responsabilité sociétale.



Le trophée réalisé
par C. Gorza

Plus d'informations.

Ministère de la Santé
Division de la Santé au Travail
Tél +352 247 85693
Fax : +352 46 79 60
www.ms.etat.lu



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé

Direction de la Santé - Division de la Santé au Travail



PRIX SANTE D'ENTREPRISE 2007

Industrie chimique

Le site de DuPont à Luxembourg produit des films polyester, des nappes non-tissées et des élastomères. Ce site est également un centre important d'affaires du groupe DuPont au niveau européen.

« Le projet Fitness »

Objectifs:

Améliorer l'état de santé et la constitution physique du personnel, caractérisées par des affections telles que douleurs vertébrales, tendinites et arthropathies. Il s'agit d'une démarche complémentaire à celle de l'ergonomie. Alors que l'ergonomie adapte les machines à l'homme, le fitness peut aider à adapter les hommes aux impératifs de leur travail.

Méthodologie:

Le projet a été réalisé en différentes phases :

Enquête santé

Envoi de questionnaire aux employés des divisions de production et de maintenance. Questionnement sur les habitudes sportives et intérêt pour un entraînement musculaire au lieu de travail afin de constater l'intérêt pour la création d'un centre fitness approprié.

Essai pilote – évaluation par la méthode statistique «Six Sigma»

Mise en place d'un centre de fitness provisoire équipé de sept machines pour l'entraînement des groupes musculaires les plus importants. Un essai pilote sur un groupe d'employés a permis de démontrer à l'aide de la méthode statistique «Six Sigma» que leur force musculaire avait augmenté d'une manière significative.



Le centre Fitness de DuPont

Définition des modalités de l'entraînement musculaire

- Exercices musculaires ne dépassant pas la durée hebdomadaire de 2 à 3 fois 20 minutes
- Présence d'un kinésithérapeute et d'un entraîneur deux fois par semaine
- Programme personnel élaboré pour chaque employé en tenant compte de ses doléances et de ses facteurs de risques
- Séances de massage pour combattre les contractures musculaires
- Entraînement cardio-vasculaire régulier d'une durée de 3 à 4 heures hebdomadaires proposé sur un sentier spécialement créé (longueur : 3,7 km, légers dénivellements, revêtement souple créé par DuPont)

Gestion des cas-limites

En cas de douleurs et de difficultés à accomplir certaines tâches, prescription par le médecin du travail d'entraînements musculaires réguliers, surveillés par un kinésithérapeute, ou d'entraînements cardio-vasculaires à l'extérieur du site.

Déroulement et résultats du projet:

Mise en place d'un centre fitness permanent gratuit comportant sept machines et des installations sanitaires. Depuis son ouverture, ce centre connaît un succès remarquable auprès des salariés. Le médecin du travail a constaté une baisse considérable du taux d'absentéisme dû aux affections ostéo-articulaires, particulièrement au niveau de la colonne dorso-lombaire et au niveau des genoux. Le projet sensibilise les employés à leur capital santé et à la primauté de la prévention.

Il n'y a que des gagnants : le projet profite tant aux employés qu'à la productivité de l'entreprise.

Personne de contact:

Henri Werner, Public Affairs Manager

DU PONT®

DuPont de Nemours /
DuPont Teijin Films
781 / 400 salariés
installée en 1963 au
Luxembourg
Contern/Luxembourg
<http://www.dupont.lu>



Le siège de DuPont au Luxembourg